

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 17

Artikel: Danse et danseurs
Autor: Black
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou à Athènes était assez originale; un fou rire s'empara de l'auditoire.

Les avocats ne sont pas les seules personnes qui aient de tels lapsus sur la conscience; les professeurs, et même les professeurs d'histoire en laissent quelquefois échapper d'aussi forts. Quant aux élèves des colléges et des universités, leur étourderie est proverbiale et leur langue marche souvent plus vite que leur pensée. Un jeune étudiant passant un examen, était interrogé sur l'histoire de France: « Pourriez-vous me dire, lui demanda le professeur, le nom de ce célèbre maréchal de France pour lequel Henri IV eut une vive amitié et qui fut enfermé par Richelieu à la Bastille? » Le jeune homme qui n'était pas très ferré sur l'histoire, resta coi. Un de ses amis lui souffla: « Basompierre. » Il répond aussitôt triomphalement: « Pierre Basson. »

Les lapsus linguæ ne sont pourtant pas aussi redoutables que les lapsus de plume, que ces fautes d'impression appelées coquilles, car les paroles s'en vont, mais les écrits restent.

C'est par millions que l'on compte les coquilles. Quelquefois elles proviennent de l'écrivain; le plus souvent elles sont le fait du compositeur d'imprimerie. Inutile de dire qu'elles sont la terreur de ceux qui écrivent, auteurs ou journalistes.

Dernièrement un de nos journaux publiait un article dans lequel il était parlé de Clitus. L'auteur avait écrit: « On sait qu'Alexandre de Macédoine tua Clitus dans un accès de délire alcoolique. » Le compositeur se trompa de lettre, de sorte qu'on lisait: « On sait qu'Alexandre tua Titus. »

Les journaux quotidiens, s'imprimant à la hâte, sont remplis de fautes qui donnent lieu parfois à d'amusants jeux de mots. Un jour, le *Moniteur français* publia cette étrange nouvelle: « M. Cambacérès est nommé grand chandelier de l'empereur. Chandelier au lieu de chancelier, c'était un peu raide! »

Ce même journal joua aussi un bien vilain tour à M. Guizot, ministre de Louis-Philippe. Cet homme d'Etat avait prononcé un discours, dans lequel, après s'être plaint amèrement des attaques de l'opposition, il donnait à entendre qu'il était prêt à démissionner. « Je suis à bout de forces, » s'écriait-il, en finissant. Le lendemain le *Moniteur* lui faisait dire: « Je suis à bout de farces. »

Pareille aventure arriva à un auteur très réservé, qui avait écrit cette phrase: « La vertu est une belle chose, elle doit cependant avoir des bornes. » L'imprimeur ayant substitué un *c* au *b*, on lisait alors: « La vertu est une belle chose, elle doit cependant avoir des cornes. »

Ces maudites coquilles s'insinuent partout, mais c'est à la quatrième page des journaux, dans les annonces, qu'elles brillent tout particulièrement.

Il y a quelque temps on lisait dans une feuille du pays: « Belle femme (il s'agissait d'une ferme) à vendre ou à louer, etc. »

Une pareille substitution de lettre causa la ruine

d'un malheureux libraire de Fribourg. L'un des ecclésiastiques de son diocèse avait fait un livre sur le rituel catholique. Le manuscrit portait la phrase suivante: « A ce moment de la cérémonie, le prêtre ôte sa *calotte*. » Le compositeur, quelque farceur peut-être, substitua à la lettre *a*, la lettre *u*. On devine la colère de l'auteur, en lisant cette irrévérencieuse coquille.

Mais les *coquilles* n'ont pas toujours eu cette mauvaise chance; tout le monde connaît ces deux vers gracieux de Malherbe, dans son ode à Duperrier, sur la mort de sa fille:

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin

Malherbe avait d'abord écrit:

Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses.

Le typographe commit une coquille qui équivaut presque à un trait de génie; il se trompa sur le mot *Rosette*, qu'il décomposa en *rose elle*; de là le délicieux vers resté classique:

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Heureux les auteurs à qui les compositeurs n'infiltrent que des coquilles de ce genre.

MARC SENSO.

Danse et danseurs.

Il est une chose qui m'a toujours profondément étonné dans notre époque d'inventions et de découvertes, c'est que l'on n'ait encore rien trouvé de neuf en fait de danses, et que la polka, la valse, la mazurka etc. continuent à régner en maîtresses absolues sur tout le monde civilisé dansant. Sans vouloir remonter aux menuets et aux gavottes de nos ancêtres, qui exigeaient une grâce et une désvolture que rendraient parfaitement grotesques nos lugubres costumes masculins de cérémonie, il me semble qu'il doit y avoir dans le domaine des danses tournantes de nouvelles combinaisons de pas à trouver. Ces variantes auraient pour résultat de provoquer un réveil dans l'art chorégraphique, qui au dire des personnes âgées, est en pleine décadence.

Il est cependant une chose beaucoup plus urgente que l'invention de nouvelles danses, c'est la réglementation absolue de la valse, c'est en un mot une des nombreuses manières de valser déclarée officielle, obligatoire. Que cette valse officielle soit à deux, à trois ou à quatre temps, peu importe, traînante ou sautante, c'est bien égal, l'essentiel c'est qu'elle soit universellement reconnue et adoptée.

La valse, en effet, cette danse à laquelle les poètes ont prodiguer les qualificatifs d'enivrante, de voluptueuse, de rêveuse etc., n'est dans la plupart des cas, telle qu'on la danse maintenant, qu'une fatigue et une corvée. Je vais même plus loin; elle constitue presque un péril social en jetant une pomme de discorde entre natures qui ne demandaient qu'à se comprendre, s'aimer et peut-être même.... s'épouser.

Que de fois n'avez-vous pas vu de jeunes et beaux couples enlacer gracieusement leurs bras et s'élançer dans le tourbillon d'une valse entraînante. Tout en eux respire le bonheur, et dans leurs yeux humides brille une sympathie naissante qui ne demande qu'à se changer en un sentiment plus vif... Mais quelle désillusion!... Mademoiselle valse à trois temps, monsieur à quatre; mademoiselle plonge au premier pas, monsieur ne plonge pas. Un insupportable mouvement de tangage ne tarde pas à se produire, et quand monsieur, en s'épongeant le front, reconduit mademoiselle à sa place, l'idylle du commencement est à jamais interrompue. Monsieur, à l'avenir, dira de mademoiselle, « qu'elle est horriblement lourde » et mademoiselle de monsieur « qu'il vous marche indignement sur les pieds. » Puis ils s'éviteront consciencieusement.

Et pourtant ces deux victimes de la diversité des valses dansaient fort bien, individuellement, mais hélas, elles ne valsaient pas de la même façon!!

Le petit drame ci-dessus, qui s'est passé plus d'une fois sous mes yeux, m'a fait réfléchir sérieusement sur cette question et ses terribles conséquences. Je crois donc de mon devoir d'attirer l'attention des maîtres de danse et des spécialistes sur le préjudice notable que portent à la digne et sainte cause du mariage, les mille et une façons de valser. Puissent-ils régulariser une situation, qui dans un siècle de célibat systématique comme le nôtre, constitue un véritable danger pour notre édifice social.

BLACK.

On déserteu que s'ein est vu de n'a rude.

On gaillâ dè pè contrè St-Bartelomâ, qu'avâi fé cauquîès cavîès pè Malapalud et Polhi-Petet, s'étai einrolâ po Naples. Lo coo sè crayâi que fasâi asse bio per lè qu'à Etsalleins lè dzo dè granta rihuva; mâ n'iavâi pas dix dzo que lâi irè que sè mozâi dza lè dâi d'êtrè parti. Assebin, quand l'eut prâo medzi dé vatse einradjà, sè peinsâ que vaillâi onco mi terrâ lè truffès et traîrè dâo piapâo pè châotré què dè montâ la garda per lè, et onna né que l'étai dè faqchon et que l'avâi lo tieu gonellio, ye fourrè son crouïon derrâi sa garita, sooo dè vela à catson et s'einfatè dein on bou po tâtsi dè s'ein reveni. Ma fâi l'est on commerce dandzerâo dè décampâ dinsè; mât tot parâi y'ein a que l'ont fé, ein voïadzeint dè né, kâ s'on sè laissè accrotsi, lâi a pas gras! onna cârra dè pétoles dè pétâiru vo z'einvouë tot lo drâi dein lo pays dâi derbons. Quand don noutron coo dè pè St-Bartelomâ fe dein lo bou, qu'êtai destrâ sorant po cein que l'étai pliein dè bregands, n'eut pas fé dix minutes dè tsemin que l'out folliatâ et bordenâ. Lo pourro luron preind poâire et ne sachant de quin côté sè sauvâ, ye grimpè su on sapin asse râi qu'on étiâru, kâ l'avâi cein accoutemâ du que l'allâvè ai nids pè vai lo Talent. Quand l'est amont, lè bregands — kâ l'étai bin dâi bregands que l'avâi oïu — sè vignont justameint arretâ dézo cé mémo sapin, et sè mettont à allumâ dâo fû po férè lâo soupâ, sein sè démaufiâ que y'avâi cau-

quon perquie. Ora, peinsâ vâi dein quinna posechon étai noutron coo, surtout quand la founâire coumeincâ à montâ! assebin âo bet d'on momeint lo vouaïque à toussi coumeint âo gros de l'hivai. Lè bregands, surprâi, sè redressont et se mettont à armâ, et coumeint l'autro toussivè adè, l'ont bin-tout su dè yô vegnâi cé bruit.

— Eh! eh! se firont âo lulu, tâtsé vâi dè veni avau, et cein *illico!* et se te n'as pas prâo medzi dè cerisès lé d'amont, ne vein t'einvouyi onna pronma!

Mâ fâi lo gaillâ sè dégringolè pe moo què vi, et quand lè z'autro lo viront, sè mettiront à racaffâ. Se desiront que n'étai pas on pourro diablio dè déserteu que lè volliâvè dénonci et que ne vaillâi pas la peina dè lo tiâ; mâ que po lâi férè onna farça lo faillâi cllioulâ dein on bosset que l'avont robâ et que vegnont justameint dè vouedi, et que lo faillâi laissi crêvâ que dedein à se n'ese.

L'est cein que firont, et quand furont lavi, on renâ, « qu'avâi tota la né, et po rein, verounâ, » vegne fotemassi perquie po sè goberdzi dè cauquîès z'où et dè peloutsès dè saocesson que lè bregands aviont laissi. Lo déserteu, pliyi ein dou dein lo bosset, et que lâi se trovâvè rein tant bin, vouâitivè clia bête pè lo perte dâo bondon, et profitè dè cein que la quiua dâo renâ froulâvè lo perte, po la lâi eimpougni et la teri dedein. Lo renâ, époâiri, coumeincâ à traci, mâ lo St-Bartelomâ ne lâtzé pas, et vouaïque lo bosset que part assebin coumeint on einludzo. Ma fâi vo peinsâ bin cein que l'arrevâ: à fooce d'êtrè semottâ et dè se segougnâ lè fondès, lè sacllio ont châtâ, lè dâovès sè sont trossâiès et quand lo gaillâ a vu que poivè frou, la laissi corrè la quâua, l'est saillâi dâo restant dâo bosset, et hormi cauquîès z'atouts, s'est trovâ san-k-et-net, se bin que l'a pu rarevâ à St-Bartelomâ po racontâ l'afférè.

Un ange dans un jeu de quilles.

3

(Suite.)

Paul connaissait son père, mais il ne s'attendait pas à tant de dureté; elle lui donna le courage de répliquer.

— Mon père, dit-il modestement, vous oubliez que je suis majeur et que la loi me permet de travailler à mon compte. En ce qui touche mon mariage, vous pouvez me forcer d'attendre jusqu'à 25 ans. Alors je sais ce que j'aurai à faire.

A ces mots l'avare fronça le sourcil, il s'effrayait à l'idée de perdre un commis qui ne lui coûtaient rien et dont la discréetion lui était assurée. Il voulut essayer un compromis; le jeune homme lui ferma la bouche.

— Mon père, dit-il, froidement, mais d'une voix ferme, vous voyez que je vous obéis; n'en parlons plus. Je vous ai fait part de mes sentiments, je connais à présent vos dispositions; cela doit suffire.

Paul alla rendre compte à sa mère et à sa cousine de l'entretien qu'il venait d'avoir avec son père. Toutes deux se mirent à pleurer, surtout lorsqu'elle le virent déterminé à chercher un emploi qui l'éloignerait d'elles; elles l'engagèrent à temporiser. Mme Ladurau promit d'employer toute son influence pour ramener son mari à de meilleurs sentiments; la pauvre femme, hélas! n'en avait aucune quand il s'agissait d'argent. Aux premiers mots qu'elle lui adressa avec douceur, l'avare se mit en colère.

— Mais, malheureuse femme, s'écria-t-il, tu veux donc notre ruine, en mariant ton garçon à une fille qui n'a rien. Nous